Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 80 (1971)

Heft: 8

Artikel: "Soins à la mère et à l'enfant"

Autor: M.S.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683818

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Photos Cl. Huber, Lausanne

Bilan de l'activité déployée en 1970 par les sections de la Croix-Rouge suisse dans le domaine des cours de «Santé au foyer»:

- 242 cours de «Soins au foyer», avec 3092 participants
- 153 cours de «Soins à la mère et à l'enfant», avec 1624 participants
- 9 cours de «Soins aux nourrissons bien-portants», suivis par 88 écolières
- 20 cours de «Soins aux petits enfants», suivis par 225 élèves du Cycle genevois d'orientation.

Pour donner ces cours à la population, la Croix-Rouge suisse a formé l'an dernier 45 infirmières diplômées qui, dans ce but, suivent un cours de dix jours. C'est d'un tel cours qu'il est question ici.

La Rédaction

«Soins à la mère et à l'enfant» Depuis 1952, la Croix-Rouge suisse s'efforce de diffuser dans notre pays un ensemble de cours élémentaires de soins à domicile, englobés aujourd'hui sous le titre général de «Santé au foyer», qui ont été préconisés dès les années de l'après-guerre par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge à Genève et qui visent à contribuer à l'éducation sanitaire de toute la population. Sans vouloir faire de ses participants ni des secouristes ni des aides-infirmiers – et donc sans entrer aucunement en compétition avec les cours de soins aux malades de l'Alliance suisse des Samaritains - ces cours cherchent à propager des mesures d'hygiène dans tous les milieux et à permettre à chacun de prodiguer des soins simples.

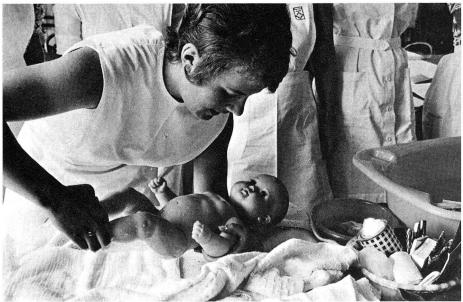
Or, depuis 1952, le cours de «Soins à la mère et à l'enfant», soit l'un des cours du cycle «Santé au foyer», connaît un succès sans cesse croissant, car sa brièveté et son aspect pratique le font apprécier particulièrement par les jeunes ou les futurs parents. Preuve en est que, durant ces quinze dernières années, il fut donné 755 fois et suivi par 8065 participants.

L'intérêt suscité dans la plus grande partie de la Suisse et dans toutes les couches de la population par ce cours montre à quel point il correspond à un réel besoin, mais en quinze ans, les conditions d'existence ont évolué, et il était devenu nécessaire de revoir et de repenser parfois cet enseignement qui



Le bain et l'habillement de bébé: les thèmes de la 4^e leçon.

Photos Cl. Huber, Lausanne





comportait six leçons de deux heures chacune.

C'est pourquoi, au cours de l'année dernière, les *«directives d'enseignement»* à l'usage des monitrices ont été revisées. La structure même du cours a été légèrement modifiée. On s'en rend aisément compte en comparant les titres des anciennes et des nouvelles leçons:

Ancien cours

- 1. Avant la naissance
- 2. La naissance
- 3. Hygiène, le nouveau-né, le prématuré
- 4. Le bain et l'habillement
- 5. L'alimentation du nouveau-né et du petit enfant
- 6. Le développement physique, psychique et intellectuel

Nouveau cours

- 1. Avant la naissance
- 2. La naissance et mesures d'hygiène
- 3. Le nouveau-né
- 4. Le bain et l'habillement
- 5. L'alimentation du nourrisson
- 6. Education alimentaire et développement de l'enfant
- 7. L'enfance et ses risques

Ces modifications des titres des leçons parlent d'elles-mêmes. Outre quelques petits changements dans l'ordre de la démonstration, on a procédé à des suppressions, soit de détails qui dans la pratique varient d'un cas à l'autre, soit de chapitres comme celui de l'accouchement à domicile ou celui des soins aux prématurés, qui ne correspondent plus à la réalité, puisqu'ils ont maintenant lieu à l'hôpital. Supprimée également, sur le conseil d'une responsable de l'Ecole des Parents, l'analyse des conditions d'une vie équilibrée, de la formation de la personnalité, et des problèmes particuliers à l'enfance. Ne risquait-on pas en effet, en ne consacrant qu'une dizaine de minutes à ces questions complexes, d'en fausser le sens par des généralités? Aussi les monitrices conseilleront-elles dorénavant aux élèves de lire et d'étudier les brochures plus détaillées

Deux leçons sont consacrées à l'alimentation des nourrissons, à l'éducation sanitaire de l'enfant et à son développement.

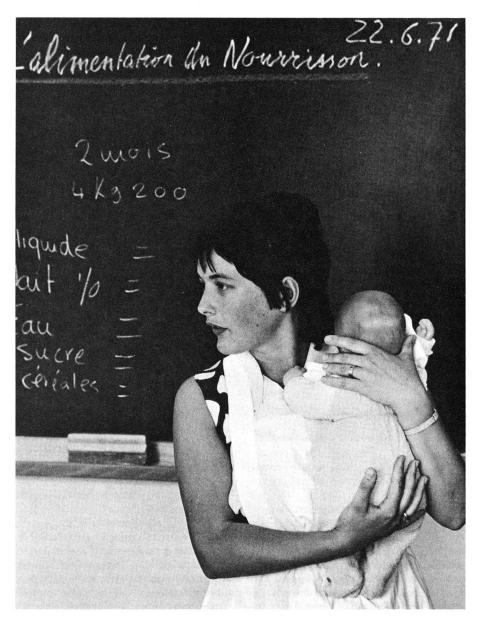
de l'Ecole des Parents et d'en suivre les conférences.

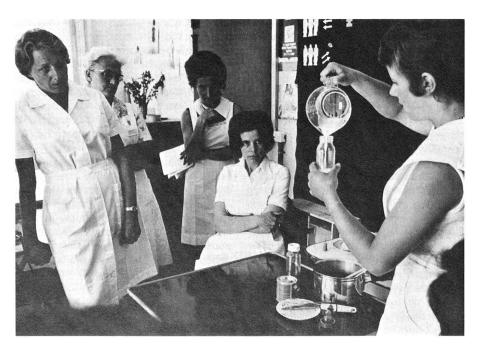
Par contre, on a insisté sur certaines notions: l'hygiène et l'équilibre de l'alimentation durant la grossesse, ou la préparation des biberons au lait acidifié, que les jeunes mères ne savent souvent pas bien faire. D'autre part, la question des vêtements et jouets d'enfants a été modernisée.

Abréviations ou précisions, simplifications, restructuration, adaptation au goût du jour, tels sont les changements principaux que subissent les six anciennes leçons.

Mais la grande nouveauté est l'adjonction de la septième leçon, intitulée: «l'enfance et ses risques». La plupart de ces chapitres ont été inspirés par Pro Juventute et plus spécialement par la directrice du bureau «Mère et enfant» de cette institution. Axés en effet sur la prévention des maladies et des accidents, ils traitent des contrôles de santé, des vaccinations, de l'établissement d'un dossier de santé et de l'attitude à observer lorsqu'un enfant tombe malade, ainsi que des précautions et des mesures de sécurité à prendre pour éviter autant que possible toute sorte de dangers. Un autre chapitre concerne la pharmacie de la maison: quel doit être son contenu, quel est le mode d'emploi de divers remèdes, comment et combien de temps les conserver.

Un dernier chapitre enfin, élaboré avec l'aide d'une infirmière de la santé publique, parle des droits de l'enfant, dont la protection englobe naturellement celle de sa mère: aussi les questions du salaire de la mère qui travaille, de l'assurance-maternité et de l'assurance-invalidité sont-elles étudiées. La monitrice devra également distribuer les listes des services locaux de santé publique ainsi que des centres de puériculture et des organismes pour la protection de l'enfance. D'une façon générale, on a tâché de mieux équilibrer l'ensemble du cours, en accordant autant d'importance aux exercices pratiques et aux discussions des participantes qu'à la théorie enseignée par la monitrice. On s'est également efforcé de collaborer







donner le cours, en essayant de le comprendre d'une manière plus approfondie et en saisissant véritablement la raison profonde de ce qu'elles devront démontrer et surtout expliquer à leurs futures élèves. Cette méthode de travail a suscité un grand intérêt parmi les participantes. Elles ont ainsi en effet pu se familiariser avec l'ensemble du cours, éclaircir les points restés obscurs, se préparer à répondre aux questions éventuelles et surtout se convaincre de l'utilité et du bien-fondé des méthodes et des conseils proposés dans le manuel d'enseignement, puisqu'elles en avaient compris le pourquoi. A notre époque où l'on met de plus en plus l'accent sur l'importance de la toute première enfance pour le développement ultérieur et l'épanouissement de l'être humain, on ne saurait négliger de tout mettre en œuvre pour que les jeunes mères sachent instaurer autour de leur enfant un climat de calme et d'harmonie, fait tout autant de tendresse que de soins appropriés. Les futures monitrices du cours de «Soins à la mère et à l'enfant» l'ont heureusement fort bien com-M.S.

davantage avec les institutions qui donnent des cours semblables, comme par exemple Pro Juventute.

Pour donner ce cours, on fait surtout appel à des infirmières diplômées, à des spécialistes en puériculture, ou à des sages-femmes diplômées. Ces monitrices doivent avoir assisté à un cours de formation pour l'enseignement des «Soins à la mère et à l'enfant». Organisé à onze reprises dans diverses villes telles que Genève, Berne, Lausanne, Fribourg et Sion, il a permis de former 109 monitrices entre 1955 et 1970.

Ce cours a eu lieu cette année à Lausanne, du 15 au 25 juin. C'était la première fois qu'il traitait des «Soins à la mère et à l'enfant» sous leur forme nouvelle. Dix participantes y étaient inscrites, venant de Lausanne, du Lavaux, de Vevey, de Rolle, de Morges, de Fribourg et même de Bâle. Fait à noter en passant, deux des participantes envisagent de se rendre en Afrique, l'une au Rwanda, l'autre au Tschad.

Durant ce cours pour monitrices et dans chaque leçon, on s'est efforcé de mettre l'accent sur les méthodes et les principes de pédagogie qui permettent de se placer davantage à la portée des élèves et de mieux comprendre les raisons de leur comportement, leurs manifestations d'intérêt, leur participation ou, tout au contraire, leurs réactions d'évitement.

A part la première leçon, qui fut donnée comme de coutume par la monitrice et suivie de la *«contre-démonstration»* des élèves, toutes les leçons furent préparées par

les participantes elles-mêmes. Elles s'étaient divisées en deux groupes de cinq, qui comprenaient un rapporteur, chargé de prendre des notes et de faire un compte rendu à la fin de l'exercice, et un animateur, dirigeant le travail, incitant chacune à parler durant les discussions et ne manquant pas de donner aussi son opinion personnelle. Chaque groupe «décortiquait» la leçon selon les questions proposées, dont le thème pouvait varier. Ainsi, pour la deuxième leçon par exemple, intitulée: «la naissance et les mesures d'hygiène», les participantes se sont demandé quels objectifs il fallait atteindre par cette leçon et, pour les atteindre, sur quels principes de pédagogie il fallait s'appuyer. Chaque fois, elles se sont attachées à souligner les points essentiels dans le déroulement des soins, à rechercher le pourquoi des principales questions, à utiliser au mieux le matériel de démonstration, le tableau noir, le flanellographe ou les schémas

La fin de chaque leçon était consacrée à une évaluation des travaux — une sorte d'autocritique — et à une analyse des chapitres enseignés et étudiés. Mais, à partir de la troisième journée, les élèves ont estimé que cette analyse n'était vraiment intéressante que pour celle qui la dirigeait. Elles auraient préféré pouvoir la faire elles-mêmes chez elles, et consacrer plutôt ce temps à davantage d'exercices pratiques.

Cependant, cette participation active et directe à la préparation des leçons leur a permis de réfléchir à la meilleure manière de

Consultations pour nourrissons à Martigny

Autrefois, lorsqu'une femme mettait un enfant au monde, elle pouvait compter pendant plusieurs mois sur les conseils de la sage-femme qui l'avait aidée à accoucher. Aujourd'hui, en sortant de l'hôpital, les mères, les plus jeunes en particulier, se trouvent souvent désemparées, abandonnées à elles-mêmes, et ne savent vers qui se tourner lorsqu'elles doivent affronter de légères difficultés dans les soins ou l'alimentation à donner à leur bébé, surtout si elles habitent une petite ville où il n'y a pas de service social et où l'unique pédiatre, surchargé de travail, n'a pas de temps à consacrer à ce qui n'est pas une véritable maladie.

En donnant à Martigny des cours de «Soins à la mère et à l'enfant», Madame Gay-Crosier, nurse et sage-femme, a pris de plus en plus conscience de ce problème et a senti la nécessité d'y remédier, en créant un centre de puériculture. Soutenue par le président de la section locale de Croix-Rouge, qui se charge de financer son acti-